

Six Elateridae nouveaux de l'Afrique intertropicale (Coleoptera)

par Claude GIRARD

37 rue Demarest, F – 49400 Bagneux / Saumur

<http://zoobank.org/DB822118-BF5D-4746-B943-8F4EF8D06E12>

Résumé. – Six nouvelles espèces de Coléoptères Elateridae sont décrites : *Calais tanzanicus* n. sp. et *C. riesei* n. sp. (Agrypninae) de la Tanzanie, *Lanelater meridionalis* n. sp. (Agrypninae) de la Namibie, *Tetralobus mirei* n. sp. (Tetralobinae) du Cameroun et de la République démocratique du Congo, *Pantolamprus camerounensis* n. sp. du Cameroun et *Olophoeus somalicus* n. sp. de la Somalie (Elaterinae Dicrepidini).

Abstract. – Six new Elateridae from intertropical Africa (Coleoptera). Six new species of click beetles are described: *Calais tanzanicus* n. sp. and *C. riesei* n. sp. (Agrypninae) from Tanzania, *Lanelater meridionalis* n. sp. (Agrypninae) from Namibia, *Tetralobus mirei* n. sp. (Tetralobinae) from Cameroon and Democratic Republic of the Congo, *Pantolamprus camerounensis* n. sp. from Cameroon and *Olophoeus somalicus* n. sp. from Somalia (Elaterinae Dicrepidini).

Keywords. – Taxonomy, click beetles, new species, Afrotropical region.

Les six Elatérides nouveaux qui sont décrits ci-dessous m'ont été envoyés par le Musée Royal de l'Afrique centrale à Tervuren, en Belgique (MRAC), le Naturhistoriska riksmuseet à Stockholm, en Suède (NHRM), le Naturhistorisches Museum à Vienne, en Autriche (NHMW), le Museo Civico di Storia naturale de Milan, en Italie (MHNM), le Muséum national d'Histoire naturelle, à Paris (MNHN), ainsi que par mon collègue Sergio Riese de Gênes, en Italie (SR), qui m'a communiqué, comme toujours, d'intéressantes espèces parmi lesquelles j'ai trouvé les deux *Calais* Castelnau, 1836, nouveaux, qui sont décrits ici.

Calais tanzanicus n. sp. (fig. 1)

<http://zoobank.org/A076FB29-8F3C-435C-8778-5F445E435772>

HOLOTYPE : ♀, Tanzanie, Kwambe, Distr. Morogoro region, vill. Gairo area Kilosa, 4.V-2.VI.2009, G. Mpyoda (coll. SR).

Description. – Longueur : 18,0 mm. Espèce gracile, habitus étroit et parallèle. Poils semi-squamuleux de l'holotype en grande partie absents, notamment ceux recouvrant les parties noires et celles d'un rouge ferrugineux ; seuls subsistent en abondance les poils blancs sur les macules des élytres. Tête rouge ferrugineux à l'exception de sa base fortement rembrunie ; pronotum rouge ferrugineux avec une large et longue tache noire médiane du bord antérieur au postérieur, plus large vers la base et, vers le milieu, deux petites taches rondes sur le disque ; pointes postérieures noires ; prosternum et propleures en grande partie rouge ferrugineux, avec les angles et les sillons prosternaux noirs ; segments abdominaux rouge ferrugineux avec de petites taches noires au milieu et sur les côtés ; fémurs rouges, tibias et tarses noirs ; élytres noirs avec deux petites taches blanches, à la base près des angles huméraux, deux taches latérales situées sur le premier tiers de la longueur, deux plus larges, médianes, dans le second tiers, puis deux taches transversales, étroites, vers le sommet. Toutes les parties noires portant encore, çà et là, quelques rares poils semi-squamuleux noirs.

Tête très modérément déclive en avant ; carènes sus-antennaires peu arquées ; ponctuation dense, assez confuse, les points inégaux. Antennes dépassant un peu le milieu de la longueur du pronotum ;



Fig. 1. – *Calais tanzanicus* n. sp.

deuxième article petit et globuleux ; troisième triangulaire, nettement plus long que large ; quatrième sensiblement aussi long que large, les suivants transverses, progressivement moins longs vers l'apex ; onzième article ovoïde.

Pronotum modérément convexe, nettement plus long que large, non déprimé au milieu vers la base, sans mucron ni carène transversale vers la base, le bord antérieur peu arqué au milieu et faiblement sinué de chaque côté vers les angles ; côtés modérément arrondis en avant, subparallèles ensuite, mais convergents un peu vers la base, puis nettement incurvés au niveau des pointes postérieures courtes mais bien développées, nettement divergentes, sans bourrelet caréniforme visible ; ponctuation dense, irrégulière, les points inégaux, toujours bien séparés les uns des autres.

Élytres un peu plus de deux fois plus longs que le pronotum, plus fortement convexes vers la base, les côtés parallèles jusqu'au tiers postérieur, puis régulièrement arqués jusqu'au sommet, l'apex plus nettement arrondi ; striés-ponctués, les points bien imprimés, assez rapprochés les uns des autres ; interstries finement alutacés.

Mâle inconnu.

Étymologie. – Par allusion à la Tanzanie, son pays d'origine.

Discussion. – *Calais tanzanicus* n. sp. entre dans le groupe de *C. alluaudi* (Fleutiaux, 1940), espèce rarement collectée qui se rencontre, çà et là, en Afrique occidentale. Ce groupe compte aujourd'hui sept espèces qui se distinguent des autres *Calais* africains par leur pronotum toujours régulièrement convexe, sans dépression médiane longitudinale, ni carène transversale

vers la base. Elles sont toutes très rarement récoltées, toujours d'une manière sporadique, le plus souvent dans les zones forestières peu dégradées. Je place *Calais tanzanicus* n. sp. près de *C. hayekae* Girard, 1968, du Malawi, duquel il se distingue dès l'abord par la couleur rouge ferrugineux de la tête et du pronotum, lesquels sont noirs chez *C. hayekae* (GIRARD, 1968) ; de plus, les deux premiers articles des antennes sont rouge ferrugineux, et la disposition des taches de poils semi-squamuleux blancs sur les élytres, dont aucune n'atteint la suture, est différente ; enfin, les propleures, les fémurs et l'abdomen sont d'un rouge plus ou moins ferrugineux.

***Calais riesei* n. sp.**

<http://zoobank.org/2891B56F-EBB9-43FB-98C0-50D9EEDABB64>

HOLOTYPE : ♂, Tanzanie, Rukwa région, 1266 m, 14 km W Namanyéré, 31.X.2007, R. Minetti (coll. SR).

ALLOTYPE : ♀, *idem* holotype (coll. SR).

PARATYPES : 8 ♀, *idem* holotype ; 1 ♀, Djombé district, Utengulé village, XII.2007, R. Minetti (5 in coll. SR, 4 in coll. CG).

Description. – Longueur 13,6-17,0 mm (holotype 16,5 mm). Corps entièrement recouvert de poils semi-squamuleux noirs, brun plus ou moins foncé, testacé clair et blanc ivoire ; sur la tête, ces poils plus ou moins mélangés et ne constituant pas de taches particulières ; en revanche, sur le pronotum, poils noirs formant deux taches rondes sur le disque et poils blancs particulièrement nombreux de chaque côté, mais ne formant pas de taches nettement délimitées ; enfin, sur le reste du pronotum, poils testacés et marron intimement mélangés et, à sa base au milieu, poils noirs formant une tache assez large. Sur les élytres, poils noirs et bruns largement dominants et formant une large tache sombre, latérale, sur chaque élytre ; des poils blancs formant, çà et là, de petites taches à leur base, sur le tiers apical où ils sont assez nombreux, et vers l'apex. Face ventrale surtout recouverte de poils testacés. Pattes et antennes noires ou brun foncé.

Tête modérément déclive vers l'avant, faiblement convexe en arrière et peu déprimée sur le vertex ; crêtes sus-antennaires courtes et peu arquées ; ponctuation forte et très dense mais peu visible, en grande partie cachée par les poils semi-squamuleux. Antennes n'atteignant pas, ou alors à peine, le milieu de la longueur du pronotum, serriformes à partir du troisième article, le deuxième petit et globuleux, le troisième triangulaire, un peu plus long que le suivant ; articles quatre à dix légèrement transverses, les articles apicaux plus nettement que les précédents, le onzième et dernier article subovoïde, plus long que le pénultième.

Pronotum très légèrement plus long que large, fortement convexe sauf au milieu vers la base, fortement déclive ensuite juste après la carène transversale, longuement mais faiblement déprimé longitudinalement au milieu, cette dépression limitée en arrière par une carène transverse, saillante au milieu ; bord antérieur non arqué au milieu, modérément bisinué ; côtés non divergents, longuement mais très faiblement arqués des angles antérieurs aux postérieurs ; pointes postérieures courtes, un peu divergentes, indistinctement carénées. Ponctuation, lorsqu'elle est visible, constituée de points assez gros, un peu inégaux, bien séparés les uns des autres.

Élytres moins de deux fois et demie plus longs que le pronotum, fortement convexes, les côtés parallèles jusqu'au tiers apical de leur longueur, puis régulièrement rétrécis jusqu'au sommet, arrondis à l'apex ; stries bien visibles du milieu au sommet, moins nettement vers leur base ; interstries, lorsqu'ils ne sont pas recouverts de poils semi-squamuleux, assez fortement sculptés ou vermiculés vers la base, finement et éparsement ponctués sur le disque et vers l'apex.

Édéage : fig. 2.

Femelle peu distincte du mâle ; antennes à peine plus courtes, les pointes postérieures du pronotum pas divergentes.

Étymologie. – Cette espèce est dédiée à mon collègue Sergio Riese, qui m'a souvent confié pour étude d'intéressantes espèces de sa collection.

Discussion. – *Calais riesei* n. sp. se place près de *C. josensi* Girard, 1971, qui est largement répandu en Afrique intertropicale et très commun en Côte d'Ivoire. Il s'en distingue par sa pubescence bien plus sombre, constituée en grande partie par des poils semi-squamuleux marron ou noirs, intimement mélangés, constituant deux larges taches, non nettement délimitées sur les élytres, mais n'atteignant pas la suture ; de nombreux poils noirs forment sur le pronotum deux taches rondes, assez grosses, lesquelles sont toujours très réduites chez *C. josensi* (GIRARD, 1971) ; enfin, les poils blancs constituent deux longues plages latérales sur le pronotum et plusieurs petites taches sans distribution particulière sur les élytres. L'apex des paramères est plus petit et d'une forme différente.

C. riesei n. sp. ressemble aussi à *C. vuattouxi* Girard, 1967, qui vit notamment dans les savanes préforestières de la Côte d'Ivoire, et dont le revêtement de poils semi-squamuleux est, comme chez son congénère *C. josensi*, en grande partie d'un testacé très clair. De plus, *C. vuattouxi* se distingue tout de suite par la présence sur le quatrième interstrie d'une tache de poils noirs au milieu des élytres (GIRARD, 1967).

***Lanelater meridionalis* n. sp.**

<http://zoobank.org/8792E7A4-B7F5-4A3F-8A5F-FA143FFA0CBC>

HOLOTYPE : ♂, Namibie, Rundu district, 20 km E Rundu, 17-18.X.1999, A. H. Kirk-Spriggs & T. Pape (NHRM).

PARATYPES : 1 ♂, *idem* holotype ; 1 ♂, Namibie, Mahango Game, Park, Main Gate, 18-19.X.1999, A. H. Kirk-Spriggs & T. Pape ; 3 ♂, Botswana, Kang, X.2000, W. Grosser (1 in NHRM, 2 in NHMW, 2 in coll. CG).

Description. – Longueur 17-21 mm (holotype 19,5 mm). Brun plus ou moins foncé selon les exemplaires, avec les élytres souvent un peu rougeâtres ; pattes et antennes d'un testacé rougeâtre ; pubescence constituée de poils d'un blanc ivoire, couchés, bien développés, ne se recouvrant pas.

Tête modérément déclive en avant, à peine convexe en arrière, très faiblement déprimée sur le disque ; carène clypéo-frontale longuement et assez fortement arquée sur toute sa longueur en vue dessus, bien sinuée et relevée au-dessus des antennes en vue de face ; ponctuation à points ombiliqués, bien imprimés, larges, les intervalles étroits. Antennes nettement serriformes à partir du quatrième article, dépassant d'environ deux articles le milieu de la longueur du pronotum ; deuxième petit et globuleux, le troisième triangulaire, plus long et plus large que le second, mais nettement plus court et moins large que le suivant ; quatrième presque aussi long que les deux précédents réunis, plus long que large, un peu moins long que le suivant ; articles cinq à dix sensiblement aussi longs que larges ; onzième subovoïde, pas plus long que le pénultième.

Pronotum très légèrement transverse, fortement convexe, sans gibbosité au milieu à la base, le bord antérieur droit au milieu et seulement arqué vers les angles ; côtés modérément arrondis jusqu'au-delà du milieu, puis fortement sinués vers les pointes postérieures courtes et divergentes ; ponctuation très dense sur toute sa surface, les points larges et bien imprimés, plus serrés encore sur les côtés, les intervalles étroits, un peu plus espacés sur le disque ; carènes des pointes postérieures peu distinctes, plus distinctes vers l'extrémité des angles postérieures.

Élytres deux fois et demie plus longs que le pronotum, mais un peu moins convexes, les côtés longuement mais faiblement arqués des angles huméraux à l'apex ; striés-ponctués de la base au sommet, les points petits, bien imprimés et espacés les uns des autres, ceux situés vers le sommet plus larges et plus profonds ; interstries finement ponctués.

Édage : fig. 3.

Femelle inconnue.

Étymologie. – Par allusion à l'Afrique australe où il a été capturé.

Discussion. – *Lanelater meridionalis* n. sp. se place près de *L. transvaalensis* Girard, 2008, de l'Afrique australe, dont il se distingue dès l'abord par son habitus plus élancé et sa taille plus grande. Ses articles antennaires quatre à dix sont plus longs que larges, son

pronotum est à peine transverse, sans gibbosité au milieu à sa base, ses côtés moins arqués, notamment en avant, mais plus nettement sinués au niveau des pointes postérieures qui sont plus courtes et divergentes, les carènes sont moins saillantes, moins longues et moins nettes. Il est proche aussi de *L. namibiensis* Girard, 2008, de la Namibie, dont il se différencie par son habitus plus robuste et moins élancé, son pronotum peu transverse dont les côtés sont plus nettement arqués en avant et bien plus sinués vers les pointes postérieures qui sont plus courtes et plus divergentes ; de plus, le bord antérieur est droit au milieu et non pas arrondi, sa ponctuation est plus dense et les points sont plus larges et mieux imprimés (GIRARD, 2008). La forme des édéages de ces trois espèces est du même type et ne présente pas de différences nettement significatives.

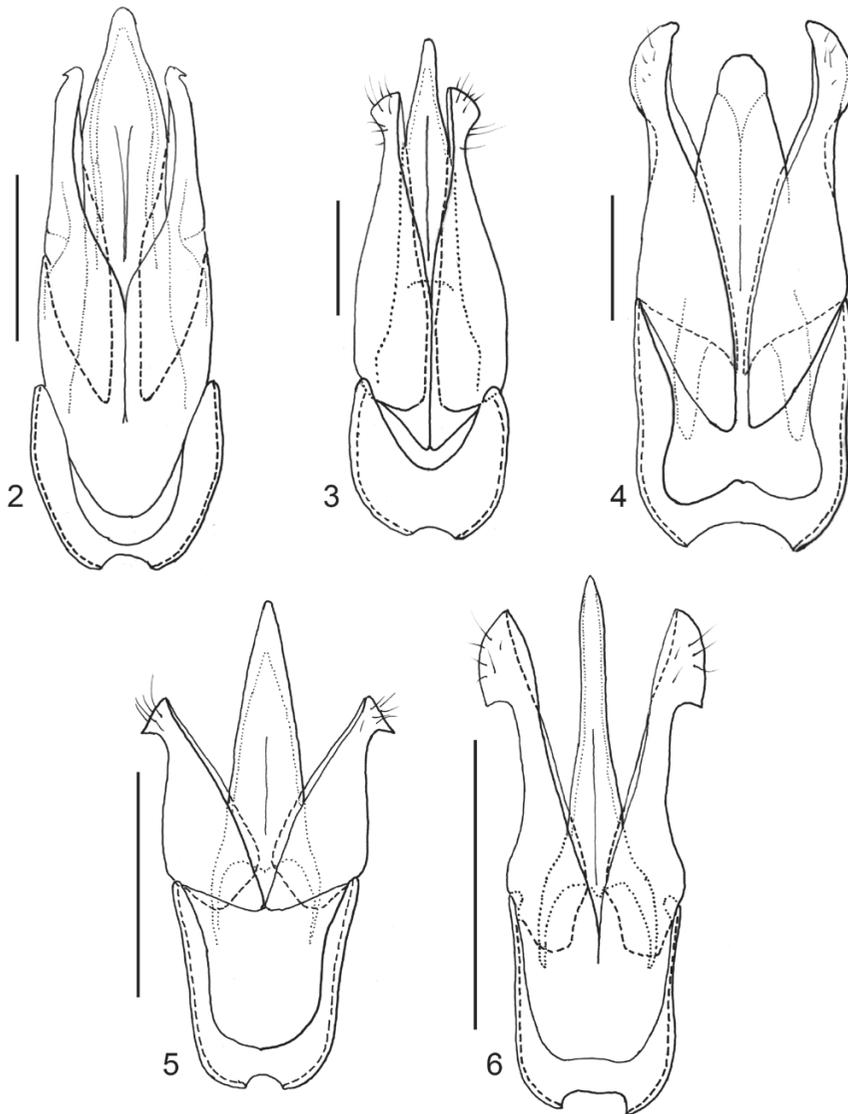


Fig. 2-6. – Édéages. – 2, *Calais riesei* n. sp. – 3, *Lanelater meridionalis* n. sp. – 4, *Tetralobus mirei* n. sp. – 5, *Olophoeus somalicus* n. sp. – 6, *Pantolamprus camerounensis* n. sp. Échelles : 1 mm.

***Tetralobus mirei* n. sp.**

<http://zoobank.org/B11D072D-1315-4B3F-894F-C62F699E5775>

HOLOTYPE : ♂, Cameroun, Nkolbisson, 29.I.1971, *Ph. Bruneau de Miré* (MNHN).

ALLOTYPE : ♀, *idem*, I.1974 (MNHN).

PARATYPES : 2 ♀, Cameroun, environs de Douala, ex coll. Fleutiaux (MNHN); 1 ♂, Cameroun (sans localité précise), ex coll. Bates (MNHN); 3 ♂, Cameroun, Nkolbisson, 14.I.1969, I.1974, II.1977, *Ph. Bruneau de Miré* (MNHN, coll. CG); 1 ♂, Cameroun, Bitey Ja River (réc. ?) (coll. CG); 1 ♂, Cameroun, Eséka (réc. ?) (coll. CG); 1 ♂, Cameroun, N'doupé, II.1989, *D. Bernaud* (coll. CG); 1 ♂, Cameroun, Sangmélina, X.1933, *A. I. Good* (coll. SR); 1 ♀, Congo, Bogo, II.1991, *Ph. Moretto* (coll. SR); 1 ♀, Centrafrique, Boukoko, 14.I.1970, *M. Boulard* (MNHN); 1 ♀, Gabon, Ivindo, coll. Le Moutl (coll. CG); 1 ♀, ex Congo-Belge, Bunia, 1939-1940, *R. R. F. F. Maristes* (MRAC); 1 ♀, ex Congo-Belge, région de Sassa, 1895-1896, *Colmant* (MRAC); 1 ♀, ex Congo-Belge, Équateur, Bombona, I.1936, *A. Bal* (MRAC).

Description. – Longueur 44-58 mm (holotype 44 mm; allotype 54 mm). Corps marron foncé, les pattes et les antennes testacé rougeâtre; pubescence très dense, les poils courts sur les élytres, plus longs sur le pronotum, la pubescence des méso- et métasternum dense, les poils un peu plus longs que ceux du pronotum.

Tête fortement déclive vers l'avant, à peine convexe en arrière, fortement déprimée en fossette en avant; front fortement sinué en vue de dessus, l'espace nasal bien plus haut que large, sans dépression longitudinale au milieu; carènes sus-antennaires bien nettes, modérément arquées au-dessus des antennes. Antennes dépassant très légèrement l'extrémité des pointes postérieures du pronotum, les flabelles modérément développées, l'article apical encoché au sommet sur un seul côté. Ponctuation très dense, assez régulière, les points très denses et fins en arrière, plus gros et plus espacés en avant, notamment dans le centre de la dépression.

Pronotum transverse (mesures prises au niveau des médianes), modérément convexe, le bord antérieur avec une ébauche de sillon seulement de chaque côté vers les angles; côtés assez fortement arrondis en avant, longuement sinués jusqu'à l'extrémité des pointes postérieures, lesquelles sont bien développées avec une carène bien visible, parallèle à la bordure latérale, mais qui s'estompe vers le milieu. Ponctuation très dense, régulière, les points petits, égaux, bien imprimés, les intervalles presque nuls. Prosternum et propleures densément ponctués, la saillie prosternale non encochée à l'apex.

Élytres près de quatre fois plus longs que le pronotum et plus nettement convexes que celui-ci, notamment vers leur base; côtés parallèles au moins jusqu'au tiers apical puis arrondis jusqu'au sommet; stries présentes mais très superficielles et à peine visibles; ponctuation très dense sur toute leur surface, les points petits et réguliers, les intervalles très étroits.

Édéege : fig. 4.

Femelle toujours plus grande et bien plus robuste, le pronotum comme les élytres plus fortement convexes; antennes plus courtes, les flabelles bien moins développées et nettement plus petites.

Étymologie. – Ce grand *Tetralobus* est dédié à mon collègue Philippe Bruneau de Miré, éminent spécialiste des Coléoptères Carabidae de la région afrotropicale, qui en a récolté plusieurs exemplaires durant ses séjours au Cameroun.

Discussion. – *Tetralobus mirei* n. sp. ressemble à *T. auripilis* Laurent, 1964, répandu en Afrique occidentale, notamment en Côte d'Ivoire, au Bénin, au Togo, et aussi au Nigeria, dont il présente sensiblement le même habitus. Les deux espèces se distinguent notamment par le pronotum nettement plus convexe chez *T. auripilis*, dont les carènes des pointes postérieures ne sont apparentes que sur les angles postérieurs et complètement effacées ensuite (LAURENT, 1964). La ponctuation du pronotum est plus régulière, moins forte, et les points ne sont ni confluent, ni vermiculés, comme chez *T. auripilis*. Enfin, les flabelles des antennes sont plus courtes et le sillon qui entoure les hanches médianes est arrondi et non pas anguleux. Les stries des élytres sont bien plus atténuées chez *T. mirei* n. sp.

Tetralobus mirei n. sp. ressemble aussi à *T. macari* Candèze, 1889, lequel se rencontre en Afrique équatoriale, au Cameroun, au Gabon, au Congo, en République démocratique du

Congo et en République centrafricaine ; il présente à peu près le même habitus et la même stature, mais ses élytres sont proportionnellement plus longs, sa tête est plus largement déprimée sur le vertex et elle ne présente pas de bourrelet en avant ; les carènes des pointes postérieures du pronotum sont distinctement apparentes jusqu'au milieu de sa longueur, alors que chez *T. macari* ces mêmes carènes ne sont visibles que sur les pointes postérieures (CANDÈZE, 1889). Enfin, les élytres sont plus longuement parallèles et la pubescence est plus longue.

***Pantolamprus camerounensis* n. sp.**

<http://zoobank.org/1E7009DE-ABB4-47D1-8B16-F3A5D5176C3D>

HOLOTYPE : ♂, Cameroun, environs de Douala, U.V., XI.1991, *Desfontaines* (coll. CG).

PARATYPE : 1 ♂, Sud Cameroun, région de M'Balmayo, IV.1994, *T. Garnier* (coll. CG).

Description. – Longueur 11,7-12,0 mm (holotype 12,0 mm). Tête presque noire avec de légers reflets bleutés, pronotum roux ferrugineux à l'exception d'une étroite bande rembrunie sur le bord antérieur ; prosternum et propleures roux ferrugineux, l'apophyse prosternale fortement rembrunie vers l'apex, les méso- et métasternum ainsi que l'abdomen entièrement noirs ; élytres d'un beau bleu métallique ; antennes noires, y compris les premiers articles ; pattes noires, les tarses légèrement éclaircis, la pubescence noire, les poils bien développés, semi-dressés sur les élytres, souvent dressés et hirsutes sur le pronotum.

Tête modérément convexe, légèrement mais largement déprimée en avant, sa ponctuation à points bien imprimés, mais petits et espacés les uns des autres ; carène clypéo-frontale surplombant peu l'espace nasal, peu arquée vue de dessus, faiblement sinuée vue de face. Antennes n'atteignant pas l'extrémité des pointes postérieures, le deuxième article petit et globuleux, le troisième triangulaire aussi long que large, plus long que le deuxième mais bien plus court que le quatrième ; articles quatre à dix sensiblement aussi longs que larges, subégaux, le onzième subovoïde.

Pronotum bien convexe, un peu déprimé au milieu vers sa base, aussi long que large, le bord antérieur droit au milieu, à peine incurvé de chaque côté vers les angles ; côtés modérément arqués en avant, droits et parallèles ensuite jusqu'aux pointes postérieures, celles-ci non divergentes. Ponctuation fine, les points bien imprimés, souvent largement espacés les uns des autres, notamment sur le disque.

Élytres plus de trois fois plus longs que le pronotum, fortement convexes vers la base, régulièrement déclives ensuite jusqu'à l'apex ; côtés parallèles jusqu'au milieu, puis longuement arqués jusqu'au sommet, les angles apicaux arrondis ; stries constituées de points bien imprimés, bien plus petits sur les deux premières et plus profonds et plus gros sur les stries latérales ; interstries impondués, avec seulement çà et là quelques petits points épars.

Édage : fig. 5.

Femelle inconnue.

Étymologie. – Par allusion au Cameroun, pays où il a été découvert.

Discussion. – À première vue, *P. camerounensis* n. sp. ressemble à un petit exemplaire de *P. cyanocephalus* (Hope, 1843), de la forme nominative, lequel est largement répandu en Afrique occidentale. Il s'en distingue dès l'abord par la couleur sombre à reflets bleutés de la tête, son pronotum sans reflet métallique et ses élytres d'un bleu plus foncé, les pattes entièrement noires ; la ponctuation, notamment celle de la tête et du pronotum est bien moins dense et les points sont plus petits ; les élytres, plus parallèles, présentent des stries à points plus gros et mieux imprimés, notamment ceux des stries latérales. En fait, je le crois plus proche encore de *Pantolamprus mirabilis* Candèze, 1896, qui se rencontre, çà et là, en République démocratique du Congo, en Tanzanie, au Zimbabwe et même au Mozambique. Il s'en distingue par sa taille plus petite et son habitus moins robuste et plus parallèle ; sa face ventrale et ses pattes sont entièrement noires, mais d'un roux ferrugineux chez *P. mirabilis* ; ses articles antennaires sont aussi longs que larges, la pubescence est noire, son pronotum à côtés subparallèles est moins

densément ponctué, les stries des élytres, notamment les trois premières, ont une ponctuation à points moins gros et moins imprimés que chez *P. mirabilis*.

***Olophoeus somalicus* n. sp.**

<http://zoobank.org/2FFC9532-D24E-406F-A22D-CACB5EA554A0>

HOLOTYPE : ♂, Somalia It., Eil (Nogal), III-IV.1938, *S. Venzo* (MHNM).

PARATYPES : 9 ♂, *idem* holotype ; 1 ♂, *idem*, *A. Falzoni* (7 in MHNM, 3 in coll. CG).

Description. – Longueur 8,7-13,7 mm (holotype 13,7 mm). Brun foncé, plus ou moins fortement rougeâtre selon les individus ; pubescence très peu distincte, notamment sur les élytres, les poils jaune ferrugineux, courts, semi-dressés, bien espacés les uns des autres.

Tête peu convexe en arrière, non ou à peine déprimée en avant ; carène clypéo-frontale ne surplombant pas l'espace nasal, légèrement sinuée ou droite au milieu selon les individus, oblique de chaque côté vers les yeux en vue de dessus, droite au milieu et arquée au-dessus des antennes en vue de face. Ponctuation très dense, les points larges et bien imprimés, les intervalles étroits. Antennes de 12 articles, serriformes à partir du troisième article, dépassant de trois articles l'extrémité des pointes postérieures du pronotum ; deuxième petit et globuleux, les articles trois à onze triangulaires, subégaux en longueur, les articles apicaux moins larges que les précédents, le douzième un peu moins long et plus étroit que le pénultième. Mandibules saillantes, robustes, avec une dent médiane. Yeux gros et globuleux, dépassant nettement les angles antérieurs du pronotum.

Pronotum modérément convexe, sensiblement aussi long que large ou très faiblement transverse (mesures prises au niveau des médianes), le bord antérieur très fortement arqué au milieu, à peine ou non sinué vers les angles ; côtés sinués des angles antérieurs aux postérieurs, la plus grande largeur souvent au-delà du milieu, les pointes postérieures petites, bien divergentes ; ponctuation très dense à points larges, bien imprimés mais peu profonds, les intervalles souvent aussi larges que le diamètre d'un point sur le disque, plus étroits sur les côtés.

Élytres fortement convexes, plus de trois fois plus longs que le pronotum et plus larges à leur base que la largeur comprise entre les deux pointes postérieures du pronotum ; côtés subparallèles jusqu'au milieu de leur longueur puis faiblement, mais régulièrement, arqués jusqu'au sommet. Stries-ponctués, stries bien marquées de la base à l'apex ; interstries fortement chagrinés, presque microgranulés.

Édéage : fig. 6.

Femelle inconnue.

Étymologie. – Par allusion à sa provenance géographique.

Discussion. – *Olophoeus somalicus* n. sp. ressemble à un petit *Pseudolophoeus* Girard, 1971, dont il présente un peu le même habitus, mais les antennes ne sont pas carénées longitudinalement et, de plus, il se distingue des autres *Olophoeus* par ses antennes qui comptent, curieusement, douze articles, ce qui est exceptionnel dans ce genre.

AUTEURS CITÉS

- CANDÈZE E., 1889. – Elatérides nouveaux IV. *Annales de la Société entomologique de Belgique*, **33** : 67-123.
- GIRARD C., 1967. – Descriptions préliminaires de Coléoptères Elatérides de l'Afrique tropicale. *Bulletin de la Société entomologique de France*, **72** : 258-261.
- 1968. – Coléoptères Elatérides nouveaux de l'Afrique tropicale. *Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire*, (A) **30** (3) : 1154-1168.
- 1971. – Les Coléoptères Elateridae de Lamto (Côte d'Ivoire). *Bulletin de l'Institut fondamental de l'Afrique noire*, (A) **3** : 549-650.
- 2008. – Cinq nouveaux *Lanelater* Arnett, 1952, de l'Afrique méridionale (Coleoptera, Elateridae). *Bulletin de la Société entomologique de France*, **113** (1) : 33-39.
- LAURENT L., 1964. – Tetralobinae de la région aethiopienne (Coleoptera, Elateridae). *Bulletin de la Société Royale des Sciences de Liège*, **3-4** : 214-238.